

L'AMI DE LA RELIGION
ET
DE LA PATRIE.
AGRANDISSEMENT !

Programme pour l'Année 1850.

U MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est mis depuis son origine, nous dirons quelques mots à ce sujet.

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

A dater du 18 Février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi ; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un Feuilleton Littéraire sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désireront détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce Feuilleton Littéraire sera intitulé : LECTURES AU SALON ; il sera composé de 4 pages, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les Lectures au Salon, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal ; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots sont toute notre devise : la religion, l'ordre, la liberté ! Ces trois mots résument nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude s'élever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchants sous la même bannière : nous les appellerons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appellerons le *parti du mal*, qui ne craint jamais, lui, "avoir trop d'organes."

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lettres, a dit le prince de l'éloquence.

" Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la vie, l'espérance, la consolation de l'infortune ; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société ; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes."

C'est donc sous le titre modeste de : Lectures au Salon, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres : Religion, Économie Politique, Science, Arts, Philosophie, Eloquence, Littérature, Histoire, Voyages, &c. &c. Rien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigraphie suivante que nous adoptons :

" Comme les beaux anges de Milton, qui puissent la lumière dans des vases d'or,
" les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette
" éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles."

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettent pas de nous supposer une pensée de spéculation.

On ne saurait trop faire d'efforts pour répandre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes ; pour assurer les idées religieuses que tout tend à détruire aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est que par les bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche.

Nous faisons appel à toutes les personnes écrivaines ; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

Québec, Octobre, 1849.

— Nous prévenons les personnes qui désirent joindre des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 18 février prochain, car après cette date il sera impossible de procurer aux nouveaux abonnés le Feuilleton Littéraire, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain renouvellement, à raison d'un échelon par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 18 février, il nous est impossible de renouveler ou d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1849.

Digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec ?

Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays ?

FAITES comme les citoyens de Montréal : buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en vendra dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les nomes de 43 médecins s'accordent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des eures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau ; que le public en juge par lui-même.

Drs. W. Nelson, Drs. E. H. Trudeau, J. G. Baud, H. Mount, J. E. Colter, Alex. McCulloch, J. L. Leprohon, R. L. McDonell, L. U. Masson, J. Crawford, P. E. Picault, F. Badley, W. Fraser, A. Hall, G. W. Campbell, S. C. Sevell, L. F. Tavernier, P. J. Leduc, Quebec, 25 mai 1849.

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant de dîner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 f. par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Sous le Fort Basse-Ville.

MARTIN RAY, Agent, Québec, 2 juillet, 1849.

Ghs. Baillarge.

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Artisanage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12. Québec, 4 Juillet 1849.

VIELLES GAZETTES.

VIELLES GAZETTES à vendre, à ce bureau. Prix : 8 sous la livre.

PAPIER à DESSIN.

ES Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que :

Grand Monde Mécanique, Grand Aigle, Pelure Blanche, Do do. Dioptrique, Colombe, Jésus, Grand Raisin Dioptrique, Grand Aigle velin, Do do. vergé, Grand Raisin velin, Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités. Québec, 4 juillet, 1849.

J. & O. CRÉMAZIE.

B. TALBOT.

Avocat, établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour. 1 juillet, 1849.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La-Fabrique, Haute-Ville,

QUEBEC.

LE Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie.

dans la maison ci-dessous occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il est assuré qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du profitage public.

Rue La-Fabrique.

Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau.

JOS. GAUVIN. Québec, 25 mai 1849.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

Guitares Françaises.

DE la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés.

AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon.

J. & O. CRÉMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Bureau du pt au Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT,

Québec, 1er juin 1849.

AVIS est parle présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échu qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain il sera, tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

MARTIN RAY,

Au pied de l'escalier de la Basse-Ville,

est nommé

AGENT

des EAUX de PLANTAGENET.

C'est le seul dépôt dans Québec.

Québec 28 sept. 1849.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

2, BUE LA FABRIQUE

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUEBEC.

VIN et PILLULES DES BOIS

du

DR. HALSEY.

Médecine plus agréable et plus effective qu'aucun des remèdes découverts jusqu'aujourd'hui, qu'on peut prendre en tout temps et sans discontinuer ses occupations :

Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

UNE PIASSTRE la Bouteille de Pinte.

Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

MONCITOYENS, Médecins, Hommes de Science, Commerçants, Cultivateurs, en mettant à votre disposition la meilleure médecine que l'homme ait jamais connue, et pour un prix qui, en couvrant à peine les frais de fabrication, nous pouvons tous assurer d'une manière incontestable, qu'elle n'a pas son égal, en valeur médicale.

D'excellents chimistes ont très bien reconnu, que presque toutes les plantes végétales dans leur état naturel, ont des propriétés différentes, et que souvent ces propriétés sont d'une nature toute opposée. Par la méthode habituellement employée pour préparer les médecines, (qui est l'ébullition,) on est exposé à perdre par l'évaporation une partie des propriétés médicinales, et de plus à produire un mélange inutile ou presque sans effet, en faisant bouillir ensemble les parties saines et nuisibles des plantes.

Il n'en est pas ainsi DU VIN DES BOIS. Cet article n'est pas préparé par l'ébullition et ne contient ni mélasse, ni réglisse, ni aucune espèce de sirop. Mais c'est le vin pur, extrait des plantes le plus remarquable du pays, et de principales plantes exotiques du monde connu, y compris le CERISIER SAUVAGE et la SALSE-PAREIL, au moyen d'un admirable appareil chimique, qui sépare les propriétés vraiment médicinales, de celles qui sont inutiles et relèvent seulement celles qui sont en harmonie avec le principe vital et l'organisation humaine.

Le Vin des Bois se recommande pour la guérison certaine de l'Hydropisie, la Gravelle, la Jaunisse, la Dyspepsie, la Constipation, le Rhumatisme, la Goutte, la Perte d'appétit, les maladies du

Foie, du Cœur, des Reins, de la Poitrine, les Rhumes et la Consommation.

Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes : il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

GRANDE MÉDECINE POUR LE PRINTEMPS ET POUR L'ÉTÉ : il a la propriété de rétablir ces indispensables évacuations par les pores et la peau, nommées TRANSPERSION INSENSIBLES et de procurer un SANG PUR, première condition d'une bonne santé. Dans les endroits où l'on connaît le VIN DES BOIS, bon nombre d'individus ont coutume de s'en procurer deux ou trois bouteilles, d'autres une demi douzaine, vers le printemps, pour l'employer dans leur famille comme remède purificateur et fortifiant afin de se préserver de maladies pendant les chaleurs et durant les temps où l'on y est le plus sujet.

Son action sur le sang est tellement marquée, qu'il guérit toutes les ERUPTIONS, CUTANÉES, les SCROFULES, les DARDRES RONGEANTES et les ERISYPELES, sans qu'il en reste la moindre trace.

Presque toutes les infirmités sont accompagnées d'un état maladif de l'estomac, des entrailles et des organes sécrétors. Il est de toute importance que les fonctions de ces organes aient leur cours, et que la bile et les matières morbides disparaissent de l'estomac, pour que LE VIN DES BOIS agisse plus fortement, et puisse produire ainsi ses résultats importants. Comme il est absolument nécessaire, avant de commencer à prendre du vin, de préparer le corps à en subir tout l'action, à cet effet, il est absolument nécessaire, dans plusieurs maladies, de prendre une ou deux doses.

DES PILULES GOMMÉES OU SUCRÉES DU DR. HALSEY,

L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétives. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin ; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été sus-mentionnées.

GUÉRISON D'UN CAS SINGULIER

DE DÉBILITÉ NERVEUSE.

Philadelphia, 7 sept. 1848.

Dr. G. W. HALSEY,

Je certifie que ma femme a été guérie d'une terrible maladie nerveuse, dont elle était accablée depuis cinq ans. Elle était quelquefois si difficile à gouverner, que nous croyions qu'elle devenait folle. Souvent elle s'éveillait en criant au milieu de la nuit dans des transes et des crises fiévreuses, couverte de sueur et entièrement épuisée de faiblesse. Elle avait perdu presque toutes ses forces, et elle tremblait continuellement qu'il ne lui arrivât quelque malheur.

Elle resta dans ce déplorable état jusqu'au mois de juillet, où je lui procurai une bouteille de votre Vin des Bois et une boîte de vos Pillules. Nous trouvâmes que celle qui était d'un grand secours ; j'en fis acheter encore trois bouteilles, et elle n'a pas discontinué d'en prendre jusqu'aujourd'hui, quoiqu'elle se trouve maintenant si parfaitement bien, que son état n'en requiert plus un plus long usage. Elle est persuadée que votre excellente préparation lui a sauvé la vie.

Je suis, etc.,

JOSEPH C. PAULDING.

Je connais très bien la famille de M. J. C. Paulding et je sais que Madame Paulding a été tournée par des souffrances d'esprit et de corps pendant plusieurs années, et qu'elle se porte bien maintenant grâce à la médecine du Dr. Halsey.

A. L. BARNES, D. D.

DÉBILITÉ COMPLETE, MAIGREUR, CONSOMPTION DU CORPS.

Ces infirmités sont quelques fois caractérisées par affaiblissement, et un entier épuisement de forces après un exercice, sans que l'appétit diminue. Chez d'autres individus, elles s'annoncent par un abattement et une lassitude temporaire, par la pâleur et l'altération du visage, par une respiration difficile, etc. D'autre cas présentent alternativement de la constipation et du relâchement.

Beaucoup de malheureux atteints de ces fâcheuses maladies doivent leur guérison au Vin des Bois. Pendant les derniers mois, nous avons eu l'occasion d'en constater plus de mille applications par des personnes atteintes de ce genre de débilité. Chacune a retrouvé la santé par l'usage qu'il a fait de cette médecine, comme nous l'avons su ensuite. Plusieurs étaient atteints de palpitation de cœur, de dépression d'esprit, et d'une grande débilité.